

Projet _____

Relevé du paysage _____ Date du relevé _____

1 _____

2 _____

3 _____

4 _____

5 _____

Auteur du relevé _____



Esthétique du paysage

Guide pratique

But et objectifs

Ce guide pratique est un outil de terrain qui complète le Guide de l'environnement n° 9 «Esthétique du paysage. Guide pour la planification et la conception de projets», Berne 2001. En effet, la lecture préalable de ce manuel est utile à la compréhension et à l'utilisation du présent guide, qui facilite le travail de terrain **nécessaire à l'appréciation des paysages et des projets prévus hors du milieu urbain.**

Il s'adresse aux professionnels de l'esthétique du paysage, aux responsables de projets et aux maîtres d'ouvrages. Son but est de

- faire connaître la **méthode d'appréciation du paysage** et encourager son utilisation lors de la planification de projets à incidences paysagères
- permettre aux spécialistes de présenter ouvertement aux personnes concernées, **grâce à une méthode reproductible**, leur appréciation des incidences paysagères. Cette manière de faire facilite le **dialogue sur les valeurs paysagères** et leur altération par un projet et permet de modifier, selon des **critères objectivement fondés, la conception des projets**
- **formaliser** la démarche d'appréciation du paysage:
 - l'**approche intuitive** sert à saisir les **caractéristiques émotionnelles et sensorielles** d'un paysage
 - l'**approche analytique** permet de relever les divers **aspects de la qualité du paysage**
- encourager la définition de **critères spécifiques** en vue de l'appréciation du paysage et des projets sur le terrain, en coordination avec les personnes concernées
- améliorer la **qualité des projets** et notamment la prise en considération des valeurs paysagères touchées
- favoriser des procédures rationnelles. En effet, **tenir compte le plus tôt possible** de l'esthétique du paysage évite de coûteuses et désagréables rectifications à un stade ultérieur de la planification.

Dans tous les cas, quelles que soient la précision et l'objectivité de l'appréciation du paysage, élaborer de bons projets reste la priorité.

Priorité 1 Elaborer de bons projets

Tenir compte des données paysagères dès l'esquisse du projet

Identifier les marges de manœuvre

Analyser le paysage

Définir les stratégies d'intégration au paysage

quel besoin?
quel usage?
quelle localisation?

adéquation du projet
(site, fonction,
forme, contenu)
stimuler la créativité
concours

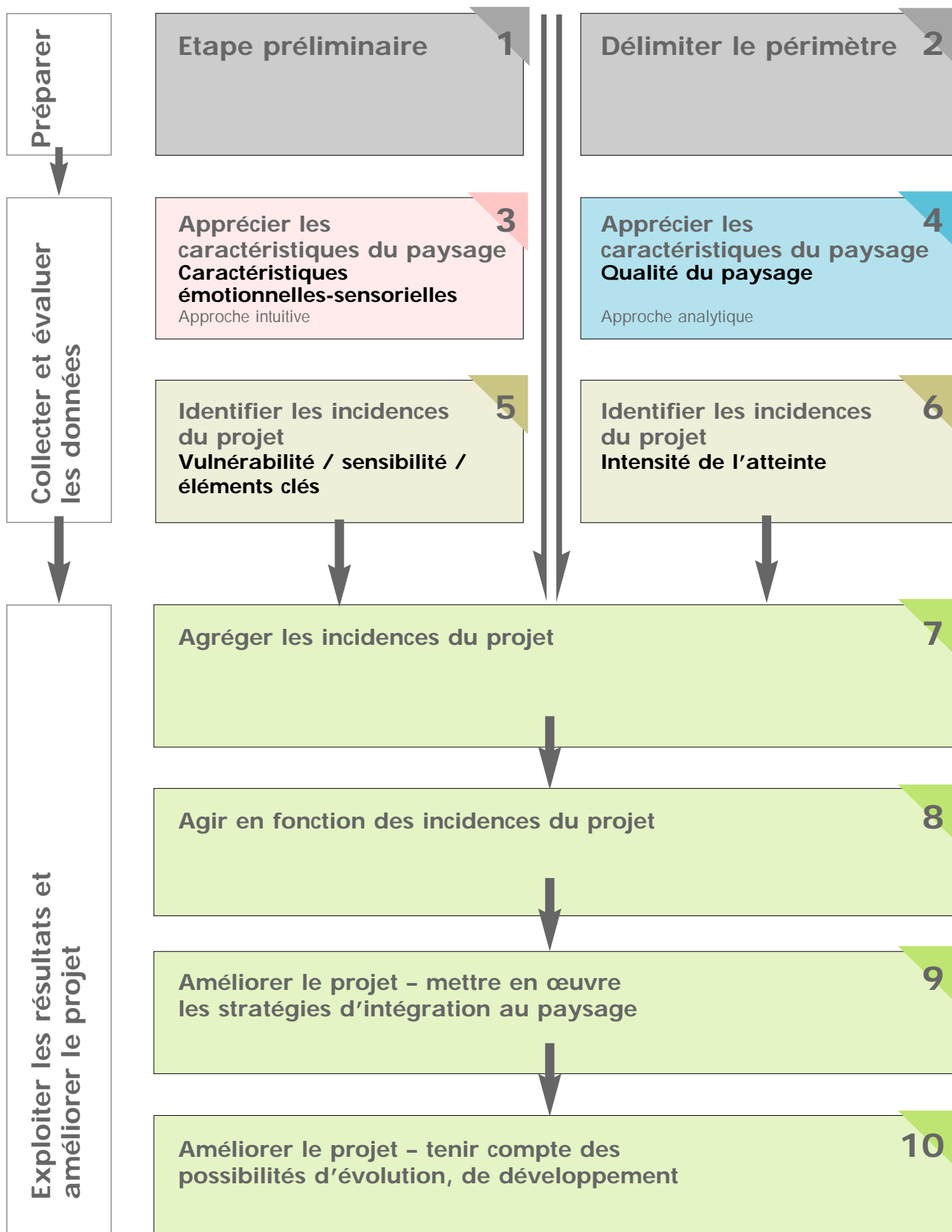
lire attentivement
percevoir
visualiser
évaluer les incidences

renoncer
laisser intact
respecter
rester raisonnable
intégrer

Priorité 2 Disposer d'une méthode d'appréciation reproductible

Dans le cadre de l'évaluation du projet, tenir compte du paysage en utilisant une méthode d'appréciation reproductible

Compatibilité paysagère: 10 étapes à suivre



Etape préliminaire



58, 62

cf. Guide de l'environnement n° 9 «Esthétique du paysage. Guide pour la planification et la conception de projets», OFEFP 2001, pages 58, 62

Notes / Remarques



Note

- On se familiarisera avec le projet et on en examinera les questions de principe: le besoin, l'implantation, la conception, les variantes, les conséquences, les stratégies d'intégration.
- On procédera à une première estimation de l'état du paysage, premières réflexions sur l'appréciation du paysage (étape 3 et 4).
- On prévoira une visite par toutes les personnes concernées par le projet.
- On se concentrera sur l'essentiel: privilégier les simplifications et les abréviations, supprimer ou biffer les critères non pertinents.
- L'important est d'avoir un texte argumentatif concis et résumé, rédigé à partir des principaux mots clés pertinents de la liste.
- Pour les objets ponctuels, on évitera une appréciation directe et une agrégation des critères. On supprimera les étapes 7 et 8. Une évaluation argumentée suffit souvent.
- Pour les projets au tracé linéaire et de grande surface comportant de nombreux espaces de relevé ou lors de la comparaison des variantes, on appréciera toutes les étapes et on procédera à une agrégation modérée des critères pertinents.

Budget temps	env. h	
1 Etape préliminaire	_____	1 h
2 Délimiter le périmètre	_____	1 h
3 Apprécier les caractéristiques du paysage (approche intuitive)	_____	2 h (avec visite sur place)
4 Apprécier les caractéristiques du paysage (approche analytique)	_____	6 h (avec visite sur place)
5 Identifier les incidences du projet – vulnérabilité/sensibilité/éléments clés	_____	1 h
6 Identifier les incidences du projet – intensité de l'atteinte	_____	1 h
7 Agréger les incidences du projet	_____	1/2 h
8 Agir en fonction des incidences du projet	_____	1/2 h
9 Améliorer le projet – mettre en œuvre les stratégies d'intégration au paysage	_____	4 h (variable)
10 Améliorer le projet – tenir compte des possibilités d'évolution, de développement	_____	1 h
Temps nécessaire au total		18 h, soit 2 - 3 jours

Exemple en haute montagne (installation d'enneigement), 5 séquences paysagères, échelles MESO et MEGA, env. 6 km²

Etape préliminaire

Besoin, implantation et conception

- Le projet répond-il réellement à un besoin?
- Peut-on envisager d'autres solutions, notamment le changement d'affectation de bâtiments existants? (cf. guide «Esthétique du paysage», page 62)
- Lieu d'implantation: a-t-on étudié d'autres variantes? En connaît-on les résultats?
- Conception et exploitation: quelles mesures architecturales et quelles mesures d'intégration au paysage prévoit-on? Quel effet veut-on obtenir?
- _____
- _____
- _____

Le projet et ses incidences

- Disposer des plans et des esquisses du projet
- Quelles sont les variantes? Quels sont les éléments marquants? Par quoi le projet se distingue-t-il?
- Quelles sont les répercussions de ce projet? Identifier les points noirs.
- Déterminer les stratégies d'intégration au paysage (cf. guide «Esthétique du paysage», page 52)
- Visite sur place par toutes les personnes concernées.
- _____
- _____
- _____

Point de départ de l'appréciation du paysage

- Etape 3: apprécier les caractéristiques du paysage - caractère émotionnel-sensoriel du paysage (approche intuitive)
- Etape 4: apprécier les caractéristiques du paysage - qualité du paysage (approche analytique)

Délimiter le périmètre



33-36, 58

cf. Guide de l'environnement n° 9 «Esthétique du paysage. Guide pour la planification et la conception de projets», OFEFP 2001, pages 33-36, 58

Notes / Remarques



Note

- On reportera les postes de relevé et les entités paysagères sur les esquisses, les plans et la carte nationale en les numérotant.
- On évaluera tous les niveaux: les relevés (approches analytique et intuitive) à l'échelle MICRO, MESO ou MEGA (étapes 3 et 4).
- Il est possible de considérer plusieurs champs à l'échelle MESO ou MEGA.
- On reportera toutes les particularités directement sur un tirage photo (numérique) ou sur un relevé de terrain.
- En complément, on fera un croquis des éléments remarquables, des éléments perturbateurs, des enfilades ou des angles de vue, etc.
- On n'hésitera pas à constituer une abondante documentation photographique sur le terrain pour faciliter le travail ultérieur au bureau.

Délimiter le périmètre

Définir le périmètre

	Aspects du paysage	Délimitation
Echelle MEGA	Type de paysage Caractéristique du paysage Fonctions	<p>Description (un projet peut toucher plusieurs entités paysagères)</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> espace essentiellement naturel (haute montagne, rivière naturelle, grandes forêts naturelles) <input type="checkbox"/> espace rural avec habitat et villages dispersés (desserte moyenne), paysages ruraux, en harmonie avec la nature <input type="checkbox"/> influence anthropique moyenne, peu d'infrastructures techniques apparentes <input type="checkbox"/> espace rural densément équipé: exploitation agricole et sylvicole intensive, influence anthropique importante, l'infrastructure s'intègre toutefois au paysage <input type="checkbox"/> agglomération, espace très urbanisé <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Echelle MESO	Caractéristique du paysage Protection Agencement de l'espace Composantes du paysage Angles d'observation Visibilité Éléments dominants Variations / contrastes	<p>Délimitation d'après</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> le relief, les milieux naturels, le mode d'exploitation ou la végétation (essentiellement sur le Plateau) <input type="checkbox"/> le relief essentiellement: par ex. crêtes, etc. (en particulier dans le Jura/les Alpes) <input type="checkbox"/> les angles d'observation: déterminer les points de vue, les points d'observation d'objets et sites remarquables <input type="checkbox"/> le champ de vision: indiquer sur la carte les points d'où le projet est visible (-> délimitation par le champ de vision) <input type="checkbox"/> les éléments dominants: sommets, collines, rivière, silhouette de village, silhouette de ville, maisons, rues, bâtiments, clocher, etc. (-> report sur la carte) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Echelle MICRO	Structures isolées Éléments isolés Degré de protection Particularités d'un site Valeur (spécificité, diversité, caractère naturel, unité, etc...)	<p>Subdivision en plusieurs relevés à partir de l'échelle d'observation MESO</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> incidences ponctuelles de faible portée: un poste de relevé, une unité paysagère <input type="checkbox"/> incidences sur un tracé linéaire ou une surface importante (routes, voies ferrées, lignes à haute tension) -> délimitation de plusieurs espaces de relevé (si effet linéaire -> chaînes) <p>Délimitation de petits espaces homogènes (poste de relevé/unité paysagère) (pas de différences importantes à l'intérieur d'un poste de relevé):</p> <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> différences morphologiques, topographiques et naturelles -> lignes marquantes du relief <input type="checkbox"/> évolution paysagère, mode d'exploitation, intensité de l'exploitation, habitat <input type="checkbox"/> visibilité /champ de vision (crête, écran forestier, confins du milieu urbanisé, digue, etc., la visibilité dépendant partiellement de l'accessibilité), unité <input type="checkbox"/> perspective (de l'oiseau et de la grenouille, sans écran visuel ou avec un écran visuel partiel ou total) -> lieux représentatifs pour les personnes principalement concernées <input type="checkbox"/> incidences éventuelles du projet <input type="checkbox"/> incidences des éléments perturbateurs (atteinte plus ancienne) <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Apprécier les caractéristiques du paysage

Caractéristiques émotionnelles-sensorielles **approche intuitive**



45

cf. Guide de l'environnement n° 9 «Esthétique du paysage. Guide pour la planification et la conception de projets», OFEFP 2001, page 45

Notes / Remarques





Note

- On mettra en évidence les particularités (par ex. encrer un site historique 5 et indiquer le numéro de la séquence paysagère relevée correspondante).
- Au besoin, on interrogera les personnes du lieu.
- On sollicitera tous les sens (ouïe, odorat...).
- Tandis que l'approche analytique (4e étape) sera élaborée par un spécialiste, l'approche intuitive (3e étape), englobant des questions spécifiques au projet, pourra également être confiée à des personnes impliquées dans le projet (représentants communaux, agriculteurs, etc.).

Apprécier les caractéristiques du paysage

Caractéristiques émotionnelles-sensorielles approche intuitive

Aspects émotionnels et sensoriels	Exemples	Observations personnelles / vécu / impressions)
Où suis-je? Qu'a de spécial cet endroit («Genius loci»)?	<input type="checkbox"/> site historique <input type="checkbox"/> lieu de culte <input type="checkbox"/> chemin de croix <input type="checkbox"/> voie de communication historique	_____
Pourquoi nos ancêtres ont-ils construit ou se sont-ils gardés de construire ici ? Cela est-il décelable ou évident?	<input type="checkbox"/> site sûr <input type="checkbox"/> terre fertile <input type="checkbox"/> ressources en eau <input type="checkbox"/> voie de communication commerciale <input type="checkbox"/> couloir d'avalanches <input type="checkbox"/> zone inondable	_____
Quelle atmosphère le paysage dégage-t-il?	<input type="checkbox"/> accueillante <input type="checkbox"/> paisible <input type="checkbox"/> douce <input type="checkbox"/> rébarbative <input type="checkbox"/> rude <input type="checkbox"/> hostile	_____
Perçoit-on la diversité ou l'unité des structures et des éléments marquants du paysage?	<input type="checkbox"/> diversifié <input type="checkbox"/> homogène	_____
Quel est le rapport des ombres et des lumières (ensoleillé / à l'ombre une partie de l'année)?	<input type="checkbox"/> très marqué <input type="checkbox"/> moyen	_____
Quels bruits de proximité et de fond perçoit-on? Les sons de la nature sont-ils des bruits de fond ou des repères d'orientation?	<input type="checkbox"/> eau jaillissante <input type="checkbox"/> calme <input type="checkbox"/> vallée de transit ferroviaire /routier <input type="checkbox"/> industries bruyantes	_____
Quelles sont les odeurs typiques?	<input type="checkbox"/> odeur aromatique <input type="checkbox"/> fraîcheur <input type="checkbox"/> décomposition <input type="checkbox"/> gaz d'échappement <input type="checkbox"/> air vicié	_____
Quels sentiments, quels souvenirs le paysage évoque-t-il?	<input type="checkbox"/> calme <input type="checkbox"/> liberté <input type="checkbox"/> étroitesse, oppression <input type="checkbox"/> danger <input type="checkbox"/> sécurité <input type="checkbox"/> identification à son chez-soi, à sa région <input type="checkbox"/> paysage familier	_____
Quelle harmonie (couleurs/formes, etc.) ou quels contrastes inspire-t-il à la personne qui l'observe?	<input type="checkbox"/> ouvert/dénudé <input type="checkbox"/> large/plaine <input type="checkbox"/> unité/caché <input type="checkbox"/> étroit/gorge	_____
Ce paysage a-t-il une valeur symbolique ou culturelle dans la littérature, la peinture ou le cinéma?	<input type="checkbox"/> panorama alpin <input type="checkbox"/> sommets remarquables (Cervin, Chasseral) <input type="checkbox"/> cascades, chute d'eau <input type="checkbox"/> cours d'eau important (Aar, Rhône, etc.) <input type="checkbox"/> île, presqu'île (Saint-Pierre, Ufenau)	_____
Quelle est la particularité de ce paysage? Qu'est-ce qui manquerait s'il était dégradé ou s'il disparaissait (éléments clés)?	<input type="checkbox"/> cours d'eau <input type="checkbox"/> végétation <input type="checkbox"/> formes du relief <input type="checkbox"/> impressions	_____

Appréciation globale des caractéristiques émotionnelles-sensorielles (étape 3)		Poste de relevé				
 Inscrire l'appréciation globale par poste de relevé		1	2	3	4	5
é	élevée Les aspects positifs, les sentiments, l'ambiance, les bruits agréables, etc. l'emportent. Paysage particulièrement animé.					
m	moyenne Les aspects positifs et négatifs se valent. Pas de grands écarts par rapport à la moyenne.					
f	faible Paysage morne avec des aspects principalement négatifs et des éléments choquants. Rien de particulier.					
 Reporter les appréciations à l'étape 7 «Agréger les incidences du projet», page 21						

Apprécier les caractéristiques du paysage

Qualité du paysage approche analytique



59, 37- 44

cf. Guide de l'environnement n° 9 «Esthétique du paysage. Guide pour la planification et la conception de projets», OFEFP 2001, pages 59, 37- 44



Note

- On adaptera la grille de critères d'appréciation en fonction du projet. Au besoin, compléter la liste et supprimer ou biffer les critères non pertinents
- On complètera et on appréciera les objectifs de protection IFP pertinents sur place dans la grille de critères d'appréciation en fonction du projet et du paysage. On supprimera les critères non pertinents ou peu suggestifs, en particulier pour les objets IFP.
- On procédera à une appréciation de chaque poste de relevé. On utilisera les échelles d'observation appropriées (échelles MEGA, MESO et MICRO).
- On utilisera toutes les possibilités de l'échelle d'appréciation (de faible à élevée) à l'intérieur du périmètre.
- On signalera les particularités (par ex. les «blocs erratiques» avec le n° de la séquence paysagère où il se trouve).
- On donnera une appréciation pour chaque séquence paysagère (de moyenne à élevée par ex.).
- L'important est d'avoir un texte argumentatif concis et résumé, rédigé à partir des principaux mots clés pertinents de la liste.
- Pour les objets ponctuels sans comparaison des variantes, on évitera une appréciation directe et une agrégation des critères. On supprimera les étapes 7 et 8. Une évaluation argumentée suffit souvent.
- Pour les projets au tracé linéaire et de grande surface comportant de nombreux espaces de relevé ou lors de la comparaison des variantes, on appréciera toutes les étapes et on procédera à une agrégation modérée des critères pertinents.
- On biffera les critères non pertinents. Des agrégations mathématiques peuvent entraîner des valeurs globales non plausibles dans l'application schématique ou conduisent à un nivellement, car les critères particulièrement pertinents se perdent dans la masse.

Valeur intrinsèque du paysage

			Relevé				
			1	2	3	4	5
Diversité des formes et des structures du paysage dans son état actuel							
Diversité des formes et du relief	Creux/bosses	(gorge, encaissement de la vallée, forme de la vallée, vallon, cuvette – caractéristiques marquantes du terrain, rocher, colline, hauteur, bosse, crêt, montagne, sommet, plus haut sommet régional)	élevée				
	élevée	grand nombre					
	moyenne	nombre moyen					
	faible	faible nombre					
	Formes du relief		moyenne				
	élevée	grand nombre: formes géomorphologiques glaciaires (pierriers, terrasses, moraines), traces post-glaciaires de la formation du sol, glissements de terrain, éboulis de pente, couloirs rocheux, côtes, sous-sol rocheux avançant en surface, canyon. Montagne tabulaire, crêt, paysage karstique, doline, ruisseau karstique, coteau, pente herbeuse, paroi rocheuse, zone d'éboulis, marmite, zone alluviale, rive de ruisseau, delta, lac, étang, vallée (ou: grande plaine dégagée naturelle)					
	moyenne	quelques formes topographiques naturelles isolées					
	faible	topographie manifestement artificielle: nivellements, rives monotones, tranchée					
	Découpage spatial		faible				
	élevée	différences visuelles importantes, découpage marqué					
	moyenne	découpage peu marqué					
	faible	aucun découpage					
	Petites structures/surface	(blocs erratiques, tas de pierres, éboulis rocheux, éboulis, murs de pierres sèches, microrelief, etc.)	faible				
	élevée	grand nombre, surfaces perméables, surfaces pouvant accueillir de la végétation					
	moyenne	nombre moyen					
	faible	faible nombre de structures vivantes, surfaces aplanies, monotones, imperméabilisées					
	Structuration des rives		faible				
	élevée	grand nombre de formes: relief particulièrement typique au bord de la rivière, alternance de rives planes et abruptes					
	moyenne	relief régulier, peu différencié					
	faible	rive uniforme, endiguement monotone, profil uniforme et normalisé.					

Apprécier les caractéristiques du paysage

Qualité du paysage approche analytique

			Relevé								
			1	2	3	4	5				
Diversité des formes et des structures du paysage dans son état actuel (suite)											
Diversité des eaux	Débit, aspect de la surface de l'eau		élevée	moyenne	faible						
	élevée	eaux libres, successions de courants de vitesses différentes, dynamique naturelle du débit, rapides, cours agité voire tumultueux (écume)									
	moyenne	écoulement régulier, peu de variations du courant									
	faible	surface de l'eau lisse, rivière retenue, débit résiduel faible, conditions d'écoulement monotones, dynamique non naturelle du débit									
	Variations du courant										
	élevée	nombreuses sinuosités, tourbillons, vagues, clapotis, plages tranquilles									
	moyenne	surface de l'eau relativement lisse, peu de remous									
	faible	eaux calmes, sans variations du courant									
	Structure										
	élevée	méandres, ramifications, profil naturel, éléments paysagers typiquement fluviaux tels qu'élargissements, rétrécissements, îles, bancs de sable et de gravier, zones riveraines périodiquement inondées, arbres tombés, berges naturelles non construites, berges érodées, berges d'atterrissement, sapements, îlots; pierres, bois mort, branchages, bas-fonds et élargissements changent l'aspect de la surface de l'eau; rives naturelles, exploitation extensive aux alentours, réseau de cours d'eau dense, chute d'eau									
moyenne	les rives sont modifiées, sans être toutefois rectilignes, aménagement uniforme et continu des berges, profil avec présence d'épis										
faible	linéaire, étiré, profil régulier, agrandissement complet, profondeur et largeur uniformes, rectification, endiguement des rives, exploitation intensive, ruisseaux enterrés										
Autres											
Diversité de la végétation	Espèces		élevée	moyenne	faible						
	élevée	végétation diversifiée épousant la dynamique de la rivière, flore manifestement diversifiée									
	moyenne	végétation moyennement diversifiée, parfois non adaptée au milieu									
	faible	végétation uniforme, dominance de certaines espèces typiques d'un apport nutritif élevé, végétation standard, non adaptée, voire exotique									
	Structure										
	élevée	mosaïque végétale variée, végétation richement structurée comportant plusieurs strates, bel effet. Forêts: lisières avec strates herbeuse, buissonnante et arborée visibles, peuplement d'arbres d'âges différents, lisière ou haie étagée, vergers d'arbres fruitiers hautes-tiges, pâturages boisés, alpages extensifs, arbres isolés remarquables, etc.; pénétrantes de verdure et maillage vert structurant le tissu urbanisé, important réseau d'espaces verts: espaces naturels diversifiés et espaces de verdure tels que parcs, allées, arbres longeant les rues, jardinets, jardins, ourlets, surfaces rudérales, sols nus, végétalisation des façades, végétation dans les fentes des murs									
	moyenne	végétation peu diversifiée et pauvrement structurée									
	faible	pas de stratification, peuplements d'arbres d'âge uniforme, peu d'espaces verts en milieu urbanisé									
	Autres										
	Diversité des impressions sensorielles	Ecouter							élevée	faible	
élevée		calme, silence; ou nombreux sons naturels (bétail, eau, chute d'eau, bruissement des feuilles, vent); ou sons typiques (clocher, cloches de vaches, etc.)									
faible		nuisances anthropiques (routes, chemin de fer, activités artisanales ou industrielles, stand de tir, activités de détente etc.), éléments pittoresques uniformisés et dénaturés, bruit couvrant les sons naturels									
Sentir											
élevée		nombreuses odeurs naturelles (eau, fleurs, sous-bois, animaux) ou odeurs typiques (étable, fumier etc.)									
faible		odeurs désagréables, gênantes (gaz d'échappement, air vicié, émanations industrielles, porcherie, purin, silo, produits de traitement)									
Toucher, ressentir											
élevée		nombreux terrains ou sols à l'état naturel, surfaces diversifiées, flaques d'eau sur les chemins, revêtements végétalisables, combinaisons diversifiées, air humide, sec /chaud, jeu d'ombres et de lumières, chaud-froid									
faible		éléments pittoresques uniformisés et dénaturés, chemins bétonnés, monotonie, surfaces artificialisées et uniformisées, nivellements, matériaux non typiques dans la région									
Goûter											
élevée	eau claire, potable, goûteuse, nombreux fruits (baies, champignons, fruits, herbes aromatiques, etc.), produits locaux (lait, fromage, viande, fruits, légumes, miel etc.)										
faible	eau polluée, pas de fruits										
Autres											

Apprécier les caractéristiques du paysage

Qualité du paysage approche analytique

		Relevé				
		1	2	3	4	5
Diversité des formes et des structures du paysage dans son état actuel (suite)						
Diversité de l'exploitation/ de l'utilisation	Mode d'exploitation					
	<p>élevée juxtaposition étroite d'exploitations différentes et adaptées, modes d'exploitation diversifiés, relations harmonieuses et transitions entre champs, forêts et constructions (p.ex. ceinture de vergers); répartition de feuillus et de résineux, de cultures et de prés, paysages ruraux traditionnels finement structurés, habitat traditionnel (habitat dispersé, noyaux villageois, villages-rues, hameaux), diversité structurelle de l'habitat, aspect des localités charmant et non influencé, environs intacts</p> <p>faible exploitation monotone, dépourvue de particularités et habitat dispersé moderne, transition brusque entre zone construite et zone non bâtie</p>					
Particularité						
	Particularité propre					
	<p>élevée caractéristiques marquantes et typiques, points de repère visuels, vue remarquable (panorama, vue sur le lac, horizon, etc.), point de vue, chute d'eau; constructions et structures urbanisées typiques, localités charmantes, silhouette marquante, édifices/bâtiments importants faisant partie du patrimoine culturel, bâtiments d'exploitation agricole typiques (fermes, étables, greniers, remises, fenils, mayens, alpages, parties intermédiaires telles qu'avant-cours, jardins potagers, vergers hautes-tiges, clôture en bois), pâturages avec bétail, milieu construit harmonieusement intégré, continuité du développement du tissu construit, spécificité par rapport aux autres espaces construits et naturels, vieille ville préservée, site historique, voie de communication ou chemin creux historique, pont de bois (historique), tertre, place du tribunal; centre ou quartier attractif et caractéristique, places remarquables, zone piétonne, rue de quartier tranquille, édifices présentant une architecture intéressante, bâtiments intéressants du point de vue du patrimoine industriel (moulin, petite usine, digue, canal), édifices religieux (cloître, église, clocher, chapelle, calvaire, croix)</p> <p>faible paysage banal, standard, importante perte de particularité (surcharge technique), altération par des installations techniques, absence d'éléments typiques du paysage, importante proportion d'éléments anthropiques, ferme de colonisation normalisée, village urbanisé, vidé de son âme, nivelé, milieu urbanisé standard, routes omniprésentes, dominance de places de parcage/voitures, constructions industrielles, artisanales et résidentielles dispersées, cours et jardins imperméabilisés, etc.</p>					
	Signification symbolique					
	<p>élevée signification historique, culturelle, associations symboliques (p. ex. lac – tranquillité, île – refuge/isolement, marais – caractère éphémère, sommet – supériorité, animaux – vie, rochers – aridité, chute d'eau – force/fraicheur, forêt – fraîcheur, ruisseau – activité, paroi rocheuse – danger, alpage – refuge, arbre – parc, lieu-dit – histoire du paysage), toponymie et lieux-dits en relation avec l'histoire du paysage</p> <p>faible nivellement, disparition des traces historiques et des anciens modes d'exploitation</p>					
	Dimensions, proportions, extension, forme, couleur, matériaux, texture					
	<p>élevée éléments du paysage bien intégrés et harmonieux du point de vue des dimensions, des proportions, de la taille, des formes, des couleurs, des matériaux; formes/couleurs/matériaux naturels, typiques et adaptés au climat (par ex. bâtiments, toitures, clôtures)</p> <p>moyenne quelques éléments atypiques, mais non dominants dans le paysage</p> <p>faible nombreux éléments atypiques choquants dominants dans le paysage, couleurs/matériaux artificiels, uniformisés, atypiques ou choquants, immeuble très visible avec façade miroitante dans un milieu construit traditionnel, émetteur implanté sur un rocher servant de point de vue</p>					
Unité / Agencement spatial						
	Espace					
	<p>élevée cohérence paysagère typique, entité paysagère reconnaissable et marquante, compartimentation par le relief, des gorges, une vallée encaissée ou par des forêts et des haies, sentiment de sécurité et de plénitude</p> <p>moyenne peu de cohérence paysagère</p> <p>faible absence de délimitation paysagère ou «mitage» paysager, juxtaposition désordonnée de surfaces d'exploitation banales</p>					
	Structures					
	<p>élevée grand nombre de petites structures</p> <p>moyenne éléments perturbateurs altérant la beauté du paysage</p> <p>faible altération par de nombreux éléments perturbateurs, banalité des éléments du paysage qui ne créent aucune entité ordonnée, faible différenciation paysagère</p>					

Apprécier les caractéristiques du paysage

Qualité du paysage approche analytique

Caractère naturel	Relevé				
	1	2	3	4	5
Degré de «nature» élevée paysage laissé à sa libre évolution naturelle; structures irrégulières dispersées; eaux non canalisées, coulant naturellement, modifications mesurées, adéquates, adaptées à la situation et marquant le paysage de façon positive moyen paysage peu naturel avec des éléments modifiés par l'être humain faible caractère très peu naturel, artificialisé, anthropisation ne laissant pas de place à l'évolution naturelle, atteintes nuisibles, disproportionnées, dégradantes (par ex.: eaux retenues, rectifiées, canalisées, sans rives naturelles)	élevée	moyenne	faible		
Libre évolution, dynamique naturelle élevée dynamique naturelle visible, peu d'interventions anthropiques, rajeunissement naturel de la végétation, dynamique naturelle de sédimentation, d'érosion, d'inondation, d'écoulement et de dépôt de graviers, friches, sols naturels, surfaces de succession végétale, infiltration des eaux moyen dynamique naturelle, parfois entravée faible pas de place pour la dynamique naturelle					
Autres _____ _____					

Résumer l'appréciation de tous les aspects de la valeur intrinsèque du paysage (étape 4, partie 1) à la page 15

Degré de protection du paysage dans son état actuel (cf. guide «Esthétique du paysage», page 44)

Caractère unique/élément irremplaçable	Relevé				
	1	2	3	4	5
<input type="checkbox"/> Objet inscrit à l'ISOS <input type="checkbox"/> site IFP, site marécageux <input type="checkbox"/> élément/zone faisant partie d'un site communal ou régional protégé <input type="checkbox"/> biotope important pour le paysage, par ex. bas-marais ou zone alluviale <input type="checkbox"/> particularités et spécificités <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	élevée	moyenne	faible		
Rareté <input type="checkbox"/> paysage rare <input type="checkbox"/> biotopes, espèces animales ou végétales rares <input type="checkbox"/> particularités et spécificités <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____					
Représentativité/rareté <input type="checkbox"/> paysage typique représentatif <input type="checkbox"/> paysage rare représentatif du paysage naturel d'origine <input type="checkbox"/> particularités et spécificités <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____					

Résumer l'appréciation de tous les aspects du degré de protection du paysage (étape 4, partie 2) à la page 15

Apprécier les caractéristiques du paysage

Qualité du paysage approche analytique



Note

Agrégation des critères de la valeur intrinsèque du paysage (étape 4, partie 1)

- Pour chaque poste de relevé, on effectuera l'agrégation de tous les critères de la valeur intrinsèque du paysage: moyenne de toutes les appréciations des pages 10 à 13.
- Exemple d'une appréciation globale: si on a coché

- 3 x «moyenne» et 3 x «élevée»	le résultat à inscrire à la page 15 est «moyenne à élevée»
- 2 x «faible», 3x «moyenne» et 1 x «élevée»	le résultat à inscrire à la page 15 est «moyenne»



Note

Agrégation des aspects de la rubrique «degré de protection» (étape 4, partie 2)

- Pour chaque poste de relevé, on effectuera l'agrégation de tous les aspects de la rubrique «degré de protection» de la page 13.
- Le nombre de critères cochés définit le degré total de protection.
- Exemples d'appréciation

- deux critères remplis:	inscrire «élevée» à la page 15
- un critère rempli:	inscrire «moyenne» à la page 15
- aucun critère rempli:	inscrire «faible» à la page 15



Note


Agrégation de l'ensemble des caractéristiques du paysage (étape 4, parties 1 et 2, pages 10 à 13)

- Agrégation des critères de la valeur intrinsèque (étape 4, partie 1)
 - Agrégation des critères des aspects de la rubrique «degré de protection» (étape 4, partie 2)
- Pour chaque relevé, on additionnera les critères de la valeur intrinsèque du paysage (étape 4, partie 1) ainsi que tous les critères cochés de la rubrique «degré de protection» (étape 4, partie 2), puis on effectuera la moyenne, à reporter à la page 15.
 - Indiquer les particularités et les spécificités.


Apprécier les caractéristiques du paysage

Qualité du paysage approche analytique


Agrégation des critères de la valeur intrinsèque du paysage (étape 4, partie 1)

Appréciation des pages 10 - 13		Relevé				
 Inscrire l'appréciation globale dans la colonne de chaque relevé él élevée m-él moyenne à élevée m moyenne f-m faible à moyenne f faible		1	2	3	4	5

Agrégation des aspects de la rubrique «degré de protection» (étape 4, partie 2)

Appréciation de la page 13		Relevé				
 Inscrire l'appréciation globale dans la colonne de chaque relevé él élevée m moyenne f faible		1	2	3	4	5

Agrégation de l'ensemble des caractéristiques du paysage (étape 4, parties 1 et 2, pages 10 à 13)

Appréciation globale de tous les critères de la valeur intrinsèque du paysage (étape 4, partie 1) Appréciation globale de tous les critères de la rubrique «degré de protection» (étape 4, partie 2)		Relevé				
él élevée m-él moyenne à élevée m moyenne f-m faible à moyenne f faible  Reporter les appréciations d'ensemble des caractéristiques du paysage à l'étape 7, page 21		1	2	3	4	5

Identifier les incidences du projet

Vulnérabilité/sensibilité/éléments clés



43

cf. Guide de l'environnement n° 9 «Esthétique du paysage. Guide pour la planification et la conception de projets», OFEFP 2001, page 43

Notes / Remarques



Note

- On définira l'élément clé comme étant l'élément paysager marquant d'une importance particulière pour le paysage dans son ensemble (p.ex. ruisseau naturel dans une haute vallée alpine dépourvue d'arbres; arbre isolé sur une colline morainique; îlot fluvial, etc.).
- On relèvera les éléments particulièrement sensibles qui seraient touchés par le projet.
- On reportera surtout les particularités, les écarts par rapport à la valeur moyenne du paysage ou à sa valeur de protection (à reprendre de l'étape 4).



Exemple d'appréciation du degré de sensibilité pour chaque aspect

élevée	deux critères remplis
moyenne	un critère rempli
faible	aucun critère rempli

Identifier les incidences du projet

Vulnérabilité/sensibilité/éléments clés

Vulnérabilité/sensibilité et éléments clés		Relevé				
		1	2	3	4	5
Eléments marquants ou dominants du paysage, éléments clés _____ _____ _____ _____ _____ _____ _____						
Eaux <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> retenue de cours d'eau jusque-là naturels <input type="checkbox"/> régulation du débit et du courant <input type="checkbox"/> ralentissement du courant <input type="checkbox"/> nivellement, remblayage des bas-fonds et/ou des bras morts <input type="checkbox"/> dérivation, rectification, endiguement d'affluents proches de l'état naturel <input type="checkbox"/> élimination des pierres, branchages, bas-fonds, bancs de sable ou de gravier, des plages de galets, etc. <input type="checkbox"/> système pour empêcher les basses eaux <input type="checkbox"/> atténuation des variations du niveau des eaux <input type="checkbox"/> _____ 						
Végétation <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> suppression de la végétation riveraine, rudérale et des autres surfaces végétales, par ex. défrichage, changement d'affectation, abaissement du niveau de la nappe phréatique, projet de construction, décharge, etc. <input type="checkbox"/> plantations nouvelles avec des espèces non adaptées, non indigènes <input type="checkbox"/> modification/évolution de la végétation au profit d'espèces communes (eutrophisation, modification du niveau des eaux, remblais, etc.), uniformisation <input type="checkbox"/> bord de rivière: perturbation de la végétation suite au manque de crues régulières/périodiques <input type="checkbox"/> _____ 						
Relief <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> suppression/disparition des affouillements <input type="checkbox"/> modification du relief apparent par la végétation <input type="checkbox"/> dénaturation de la couverture végétale (pelouses engazonnées, etc.) <input type="checkbox"/> aménagement de digues, remblais, dépôts de matériaux <input type="checkbox"/> routes d'accès, places d'entreposage, constructions, aménagements de grande ampleur (démasure) <input type="checkbox"/> creusements, rectifications, nivellement <input type="checkbox"/> uniformisation, transitions brusques, profil uniforme <input type="checkbox"/> limitation des phénomènes d'érosion / déposition <input type="checkbox"/> _____ 						
Impressions <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> disparition des sons du ruisseau en raison de la retenue des eaux <input type="checkbox"/> altération des sensations tactiles en raison de la modification de la surface du sol <input type="checkbox"/> utilisation de matériaux de construction industriels <input type="checkbox"/> altération des sensations olfactives <input type="checkbox"/> augmentation du bruit en raison de l'aménagement d'accès, de places, de constructions et d'activités de détente à proximité de la rive <input type="checkbox"/> ouverture et atteintes à des sites qui étaient épargnés (par exemple du fait de la suppression d'un écran végétal) <input type="checkbox"/> écrans transversaux coupant des espaces formant jusqu'ici une unité <input type="checkbox"/> introduction d'éléments atypiques et choquants <input type="checkbox"/> _____ 						

Appréciation globale de tous les aspects liés aux données sensibles du paysage (étape 5)		Relevé				
		1	2	3	4	5
	Inscrire l'appréciation globale pour chaque relevé					
él	élevée					
m-él	moyenne à élevée					
m	moyenne					
f-m	faible à moyenne					
f	faible					
	Reporter les appréciations à l'étape 7 «Évaluer les incidences globales du projet», page 21					

Identifier les incidences du projet

Intensité de l'atteinte



43

cf. Guide de l'environnement n° 9 «Esthétique du paysage. Guide pour la planification et la conception de projets», OFEFP 2001, page 43


Notes / Remarques

Intensité de l'atteinte / incidences du projet	Relevé				
	1	2	3	4	5
<p>Altération, perturbation d'éléments clés, d'éléments sensibles, dominants ou exposés du paysage (particularités et spécificités, eaux, végétation, relief, impressions sensorielles; étape 4, page 10)</p> <p>élevée destruction, restauration impossible ou seulement partielle moyenne modification, restauration complète possible faible pourrait être touché, mais restauration complète possible</p> <p>Durée de l'atteinte (Quelle fréquence? Quelle durée? Quelle période de la journée/quelle saison?) élevée permanente/durable (> 25 ans) moyenne quelques mois, voire années faible temporaire, très brève</p> <p>Autres _____ _____ _____ _____ _____ _____</p>					

Identifier les incidences du projet

Intensité de l'atteinte

Intensité de l'atteinte / incidences du projet (suite)	Relevé				
	1	2	3	4	5
<p>Objets protégés: milieux construits, paysages, habitats, voies de communication historiques</p> <p>élevée site choisi sans égard ou avec peu d'égard envers le paysage, objectifs de la protection (IFP) lésés, ouvrage touchant des objets importants au plan national ou régional, ou situé dans la zone de protection environnante de l'inventaire des sites construits dignes de protection (ISOS), monuments historiques isolés ou ouvrages dignes de protection touchés; ouvrage construit dans des zones taboues telles que biotopes marécageux, zones alluviales et sites marécageux d'importance nationale, ouvrage situé dans une zone de protection des biotopes (zones riveraines, marais lacustres, marais, associations forestières rares, haies, bosquets champêtres, prairies sèches); substance de voies de communication historiques (murs en pierre sèche, talus) ou repères historiques (chapelles, calvaires) touchés</p> <p>moyenne ouvrage qui touche localement des objets ISOS importants ou leur zone de protection environnante, des zones de protection du paysage selon la planification de la localité ou des objets d'inventaires communaux, ouvrage construit assez loin du champ de vision d'objets protégés</p> <p>faible sites choisis avec le plus d'égards possible envers le paysage, intégration optimale, objets protégés évités, ménagés ou détournés, objectifs de la protection non lésés</p>					
<p>Site: situation, adaptation au terrain, intégration dans les installations existantes</p> <p>élevée ouvrage qui contraste fortement avec les environs, ouvrage qui domine les environs, site qui ne concorde pas ou guère avec les directions et l'agencement dominants des formes du relief, ouvrage qui dépasse à l'horizon, grand ouvrage situé à proximité directe d'éléments isolés plus petits, loin des installations existantes</p> <p>moyenne site peu gênant, environs pas trop touchés</p> <p>faible ouvrage situé de manière optimale dans l'espace, bien intégré dans les environs, pas exposé, intégré dans le relief, jouxtant une surface construite, comblant l'espace vide, remplaçant un ancien ouvrage, ouvrage qui complète des installations existantes ou qui s'intègre à elles, ouvrage couplé p. ex. à des voies de communication principales, des voies ferrées, des lignes aériennes, ouvrage respectant les directions et l'agencement dominants des formes du relief, ne dépassant pas à l'horizon, ouvrage reposant sur des éléments marquants du paysage à grande échelle tels que forêts</p>					
<p>Type/Forme d'ouvrage: style, couleur, matériau, forme, dimensions, hauteur, forme du toit, plantations, accès</p> <p>élevée forte modification de l'aspect extérieur, (couleur) non ou mal adaptée aux environs ou à l'arrière-plan, besoin d'une grande surface supplémentaire, nouvelle desserte ou amenée, expansion des voies d'accès, pas d'intégration possible ou prévue des (parties) d'ouvrages exposés et marquants</p> <p>moyenne ouvrages exposés et marquants masqués par des arbres, plantations assurant le lien optique entre l'ouvrage et les environs, sites d'observation particuliers protégés par un écran, piste de chantier nécessaire</p> <p>faible type/forme de l'ouvrage adaptés aux environs, l'ouvrage s'accorde avec les caractéristiques régionales ou s'intègre à l'aspect du site, ouvrage de dimensions modérées, bien agencé, maintien de la substance de construction précieuse existante, ouvrage exigeant d'un point de vue architectural (lauréat d'un concours), qui confère une nouvelle touche attrayante au paysage, nouvel ouvrage bien intégré dans le bâtiment/l'installation existants (antenne communautaire), couleur adaptée aux environs, surfaces claires ou brillantes obscurcies, aucune plantation nécessaire en raison de la situation favorable ou de la bonne architecture</p>					
<p>Exposition: protection visuelle, points de vue, angles d'observation, objets dignes d'intérêt</p> <p>élevée endroits visuellement exposés touchés, ouvrage isolé ou situé dans un endroit sensible ou marquant, antenne/mât dépassant de la crête, ouvrage situé à proximité immédiate ou dans la direction principale d'un point de vue, angle d'observation important (panorama, silhouette du village) influencé, ouvrage qui gêne la vue privilégiée sur des objets tels que clochers, beaux bâtiments ou monuments</p> <p>moyenne endroits visuellement exposés proches ou visibles, ouvrage situé sur un point de vue, influençant le point d'observation, mal protégé, ouvrage visible complètement de loin comme de près (p. ex. perspectives de l'oiseau et de la grenouille)</p> <p>faible endroits visuellement exposés (sommet de côte, arête, crête) évités, ménagés, détournés, ouvrage peu visible ou bien caché par un écran, antenne/mât placés devant un arrière-plan sombre ou dans un endroit ombragé, ne se voyant pas des lieux d'observation représentatifs (p. ex. perspectives de l'oiseau et de la grenouille), proximité des points de vue évitée, points d'observation importants non influencés, vues privilégiées sur des objets tels que clochers, beaux bâtiments ou monuments non entravées, ouvrage caché par des arbres et des obstacles topographiques</p>					
Autres					

Appréciation globale de la rubrique «intensité de l'atteinte» (étape 6)		Relevé				
		1	2	3	4	5
él	élevée					
m	moyenne					
f	faible					
	Reporter les appréciations à l'étape 7 «Agréger les incidences globales du projet», page 21					

Agréger les incidences du projet



59

cf. Guide de l'environnement n° 9 «Esthétique du paysage. Guide pour la planification et la conception de projets», OFEFP 2001, page 59

Exemple

Apprécier les caractéristiques du paysage

Etapas 3 et 4	Relevé Reporter les résultats de la page 15				
	1	2	3	4	5
3 Caractéristiques émotionnelles-sensorielles du paysage	m	f	él	m	
4 Qualité du paysage	él	f	él	f	
Appréciation globale du paysage	m.él	f	él	f.m	

Reporter le n° du relevé en face de la valeur correspondante

faible		2		
faible-moyenne			4	
moyenne				
moyenne-élevée	1			
élevée			3	

Identifier les incidences du projet

Etapas 5 et 6	Relevé Reporter les résultats des pages 17 et 19				
	1	2	3	4	5
5 Vulnérabilité/sensibilité et éléments clés	él	m	f.m	f	
6 Intensité de l'atteinte	m	m	f	f	
Appréciation globale des incidences du projet	m.él	m	f.m	f	

Reporter le n° du relevé en face de la valeur correspondante

faible	faible-moyenne	moyenne	moyenne-élevée	élevée
4	3	2	1	
faible		2		
4	faible-moyenne			
		moyenne		
			moyenne-élevée	
	3			élevée

Agréger les incidences du projet



NOTE

- Indiquer toutes les particularités et spécificités!
- Pour les objets ponctuels sans comparaison des variantes, on évitera une appréciation directe et une agrégation des critères. On supprimera les étapes 7 et 8. Une évaluation argumentée suffit souvent.

Exemple

Apprécier les caractéristiques du paysage

Etapes 3 et 4	Relevé Reporter les résultats de la page 15				
	1	2	3	4	5
3 Caractéristiques émotionnelles-sensorielles du paysage					
4 Qualité du paysage					
Appréciation globale du paysage					

Reporter le n° du relevé en face de la valeur correspondante

faible					
faible-moyenne					
moyenne					
moyenne-élevée					
élevée					

Identifier les incidences du projet

Etapes 5 et 6	Relevé Reporter les résultats des pages 17 et 19				
	1	2	3	4	5
5 Vulnérabilité/sensibilité et éléments clés					
6 Intensité de l'atteinte					
Appréciation globale des incidences du projet					

Reporter le n° relevé en face de la valeur correspondante

faible	faible-moyenne	moyenne	moyenne-élevée	élevée
faible				
	faible-moyenne			
		moyenne		
			moyenne-élevée	
				élevée

Agir en fonction des incidences du projet



60

cf. Guide de l'environnement n° 9 «Esthétique du paysage. Guide pour la planification et la conception de projets», OFEFP 2001, page 60

Notes / Remarques



Note

- Conception «Paysage suisse» CPS: Lors de l'accomplissement de tâches de la Confédération selon l'article 2 de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN), les objectifs généraux ainsi que les objectifs sectoriels de la CPS doivent être mis en oeuvre.
- Les publications suivantes contiennent des suggestions pour l'aménagement et la valorisation du paysage
 - Planifier et construire en respectant le paysage, sia documentation D 0176.
 - Guide de l'environnement n° 11, Reconstitution et remplacement en protection de la nature et du paysage, OFEFP, 2002.



Note

Reporter les résultats de la page 21

Incidence du projet	n° du relevé				
faible	_____	L'emplacement est bien choisi. Le projet est bien intégré au site, bien conçu et le paysage sera respecté pendant les travaux et l'exploitation. Il reste à étudier avec soin l'intégration et le respect de la nature et du paysage conformément aux lois sur l'aménagement du territoire, sur la protection de l'environnement et sur la protection de la nature et du paysage.			
faible-moyenne	_____	De façon générale, l'emplacement convient. Peut-on encore apporter des améliorations au niveau de l'intégration au paysage, de la conception ou des travaux/de l'exploitation?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	➔
moyenne	_____	L'emplacement est-il bien choisi?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	➔
		Le projet dont le site d'implantation est approprié est-il bien intégré à ce site?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
		Le projet s'accorde-t-il au site?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
		Le paysage sera-t-il respecté pendant les travaux et durant l'exploitation?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
moyenne-élevée	_____	L'emplacement du projet est-il bien choisi?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	➔
		Le projet est-il réellement approprié au site d'implantation retenu?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
		Le projet s'accorde-t-il au site?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
		Le paysage sera-t-il respecté pendant les travaux et durant l'exploitation?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
		Est-il utile de disposer de photos de référence ou de photomontages?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
élevée	_____	Le nouveau projet répond-il vraiment à un besoin?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	➔
		N'y a-t-il vraiment pas d'autre solution possible?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
		Si le projet répond bien à un besoin, l'emplacement est-il bien choisi?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
		Le projet s'accorde-t-il au site?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
		Le paysage sera-t-il respecté pendant les travaux et durant l'exploitation?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
		Visualisation: est-il utile de piqueter le terrain, de disposer de photos ou de photomontages?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	

Stratégies d'intégration au paysage, étape 9

Améliorer le projet

Mettre en œuvre les stratégies d'intégration au paysage



52

cf. Guide de l'environnement n° 9 «Esthétique du paysage. Guide pour la planification et la conception de projets», OFEFP 2001, page 52

Notes / Remarques



Note

- Aspects du projet et de son incidence à prendre en compte pour le choix de la stratégie d'intégration au paysage:
 - Aspects fonctionnels: intention/but; fonction/usage.
 - Aspects architecturaux/matériels: dimensions du projet; forme, gabarit, silhouette; matériaux; couleur et texture; rappel et enchaînement logique.
- Conception «Paysage suisse» CPS: Lors de l'accomplissement de tâches de la Confédération selon l'article 2 de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN), les objectifs généraux ainsi que les objectifs sectoriels de la CPS doivent être mis en œuvre.

Améliorer le projet

Mettre en œuvre les stratégies d'intégration au paysage

Exemples, suggestions		Relevé				
		1	2	3	4	5
Cacher	<input type="checkbox"/> voies de transport: tunnel, couverture <input type="checkbox"/> camouflage par un écran visuel ou anti-bruit <input type="checkbox"/> réservoirs souterrains <input type="checkbox"/> parkings souterrains <input type="checkbox"/> intégration habile au relief (couverture, insérer dans la pente, tracé incisé dans le terrain) <input type="checkbox"/> tracé autoroutier en souterrain ou couvert en milieu urbain <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____					
Fondre, camoufler	<input type="checkbox"/> implantation discrète des bâtiments d'exploitation agricole <input type="checkbox"/> réservoirs d'eau potable <input type="checkbox"/> transformateurs <input type="checkbox"/> dans les paysages sensibles, implantation très discrète des bâtiments imposés par leur destination <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____					
Respecter, intégrer	<input type="checkbox"/> l'élargissement des routes tient compte des lignes du paysage ou valorise celles-ci <input type="checkbox"/> les agrandissements de bâtiments ou les annexes nouvelles respectent les proportions et l'orientation des bâtiments existants ou mettent celles-ci en valeur <input type="checkbox"/> revalorisation à partir de nouvelles créations architecturales harmonieusement implantées <input type="checkbox"/> dans les paysages agricoles intensifs, prévoir des tracés autoroutiers incisés dans le terrain <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____					
S'inspirer de ce qui existe	<input type="checkbox"/> projets calqués sur ce qui existe et respectant les normes essentielles <input type="checkbox"/> rayon de courbure d'une route <input type="checkbox"/> répartition parcellaire <input type="checkbox"/> exposition <input type="checkbox"/> chemins <input type="checkbox"/> hauteur des toits <input type="checkbox"/> pente des toits <input type="checkbox"/> matériaux <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____					

Améliorer le projet

Tenir compte des possibilités d'évolution, de développement



74 -75

cf. Guide de l'environnement n° 9 «Esthétique du paysage. Guide pour la planification et la conception de projets», OFEFP 2001, pages 74-75

Notes / Remarques



Note

- Conception «Paysage suisse» CPS: Lors de l'accomplissement de tâches de la Confédération selon l'article 2 de la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage (LPN), les objectifs généraux ainsi que les objectifs sectoriels de la CPS doivent être mis en œuvre.
- Les publications suivantes contiennent des suggestions pour l'aménagement et la valorisation du paysage:
 - Planifier et construire en respectant le paysage, sia documentation D 0167.
 - Guide de l'environnement n° 11, Reconstitution et remplacement en protection de la nature et du paysage, OFEFP, 2002.

Questions	Exemples	Autres
Possibilités de valorisation ou de requalification paysagère?	<input type="checkbox"/> mise en valeur d'aspects positifs <input type="checkbox"/> plantations complémentaires <input type="checkbox"/> amélioration de l'entretien <input type="checkbox"/> suppression d'éléments perturbateurs <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	_____ _____ _____ _____ _____ _____
Peut-on atténuer les traces d'anciennes atteintes au paysage?	<input type="checkbox"/> démolition, végétalisation <input type="checkbox"/> renaturation <input type="checkbox"/> intégration (cf. étape 9) <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	_____ _____ _____ _____ _____ _____
Existe-t-il des synergies avec d'autres instruments / projets dans le secteur?	<input type="checkbox"/> conception d'évolution du paysage (CEP) <input type="checkbox"/> compensation écologique / ord. sur la qualité écologique (OOE) <input type="checkbox"/> mesures de remplacement <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____ <input type="checkbox"/> _____	_____ _____ _____ _____ _____ _____

Esthétique du paysage

Guide pratique

Impressum

Editeur	Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP)	
Auteurs	Ulrich Roth Heiko Zeh Hans-Michael Schmitt	Sigmaplan, Berne Sigmaplan, Berne Hesse+Schwarze+Partner, Zurich
Direction du projet et rédaction	Bruno Stephan Walder	OFEFP, Nature et paysage
Traduction	Elisabeth Kopp-Demougeot, Versoix	
Mise en page	Kurt Marti	MARTI Werbung ASW, Morat
Citation	Roth, U.; Schmitt, H.-M.; Zeh, H.: Guide pratique Esthétique du paysage, Ed. Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP). Annexe au Guide de l'environnement n° 9 Esthétique du paysage. Guide pour la planification et la conception de projets. Berne 2005	
Langues	en français, titre de la version allemande: Arbeitshilfe Landschaftsästhetik	
Download PDF	Cette publication n'existe qu'en format PDF. Elle peut être téléchargée sur internet www.environnement-suisse.ch >> Thèmes >> Paysage >> Service >> Publications >> Esthétique du paysage	
	© OFEFP Berne, 2005	
Contacts et informations	landschaft@bafu.admin.ch www.environnement-suisse.ch ; thèmes: paysage	